



A. A. P. E.

Association Autonome de Parents d'Elèves de Palaiseau

Conseil de centre de loisirs Caroline Aigle – 8 juin 2023 à 19h

Rédaction : Sylvia WEPPE, Chafik ABDOU et Salima BOUZERNA – RPE AAPE – Groupe Scolaire Caroline Aigle.

Le conseil du centre s'est déroulé dans le réfectoire de l'école maternelle. Il a débuté à 19h05 et s'est terminé à 20h45.

Liste des participants :

- Ville de Palaiseau :

Madame Marie-Christine GRAVELEAU : l'adjointe au Maire en charge de la réussite scolaire.

Madame Christine FROHLICHER : Directrice de centre de loisirs maternelle

Madame Fatou KEITA : Directrice de centre de loisirs élémentaire

Madame Stéphanie PELADE : Responsable du service enfance-éducation

Aucun animateur n'était présent.

- Représentants de parents d'élèves (RPE - AAPE) :

Madame Sylvia WEPPE : RPE AAPE - Groupe Scolaire Caroline Aigle.

Monsieur Chafik ABDOU : RPE AAPE - Groupe Scolaire Caroline Aigle.

Madame Salima BOUZERNA : RPE AAPE - Groupe Scolaire Caroline Aigle.

Autre Représentant de parents d'élèves :

Monsieur Jean-Sébastien DEWALLERS : RPE indépendant – Groupe scolaire Caroline Aigle

1) Point sur les projets d'animation

Les animateurs ont à cœur de proposer des animations variées pour l'ensemble des enfants de l'école Caroline Aigle (maternelle et élémentaire) avec le budget qui leur est alloué. Les enfants sont très investis, et des améliorations sur le comportement ont été remarquées.

Globalement les animations planifiées se sont réalisées.

✓ Voici quelques animations proposées chez les maternelles :

Le spectacle sur la thématique du handicap va être reporté en septembre – octobre 2023 (la compagnie Duodubas n'est pas disponible aux dates souhaitées).

- L'animation AMI sur les langues
- Sur le temps du midi : les scénettes en juin mais sans représentation aux familles
- En partenariat avec l'école, le projet sur le cirque
- Spectacle Charlie Chaplin

✓ **Voici quelques animations proposées chez les élémentaires :**

- Le projet langue suit son cours avec Thierry, l'animateur
- Le mercredi 31 Mai il y a eu une session « intercentre » à Chamarande avec d'autres villes du département incluant un grand nombre d'animations, cela a beaucoup plu.
- Projet handicap : semaine spéciale avec un jeu de l'oie et des sensibilisations aux enfants.
- Un partenariat avec la médiathèque de Palaiseau sur la sensibilisation au handicap : les malvoyants. Des échanges avec l'IME ont eu lieu durant les vacances. Les éducateurs de l'IME interviennent pour sensibiliser les enfants de Caroline Aigle sur le sujet du handicap puis dans un second temps, les enfants du centre de l'IME porteur de handicap sont venus au centre de loisirs Caroline Aigle.
- Atelier privilège et Sensibilisation aux valeurs : les enfants y sont sensibilisés via un affichage spécifique. Quatre valeurs ont été retenues : la bienveillance, le fair-play ; le respect des locaux et le respect du matériel. Toutes ces valeurs sont expliquées aux enfants. Chaque lundi, deux enfants les respectant au mieux sont choisis dans chaque catégorie (soit 8 enfants) et ils sont donc récompensés (exemple : un jeux sportif, une activité manuelle, un déjeuner dans la salle VIP avec 2 copains, ...). Nous demandons si cela ne crée pas de la frustration. Il semblerait que non car tout au long de l'année les récompenses tournent. Cela fonctionne plutôt bien et est devenu un rituel.
- Une sortie au musée photo de Bièvres, l'équipe d'animation souhaite participer au concours photo proposé par l'agglomération mais ils sont en attente de l'achat d'un appareil photo (subvention via le Plan mercredi). La mairie en attendant le retour de l'obtention ou non de la subvention leur propose d'utiliser le matériel du service communication de la Ville. Les enfants se sont rendus en forêt pour prendre des photos. Plusieurs centres sont sur ce projet, il a été demandé de mutualiser les projets et le matériel. La ville préfère partager les expériences entre les centres de loisirs avant l'investissement et s'assurer de la continuité du projet dans le temps. Nous suggérons de planifier des expositions photos dans la ville pour garantir la pérennité du projet.
- Le 14 juin aura lieu à Tailhan, un tournoi de Basket.
- Sur le temps du mercredi, un tournoi :
 - d'échecs a eu lieu (des enfants de Caroline aigle sont arrivés dans le top 3).
 - Pokémon
- Projet Bois : fabrication de Jeux en bois (jeu de l'oie et des petits chevaux)
- Petits déjeuners sur le temps du mercredi. On suggère de le répliquer en maternelle car l'année dernière des jus de fruits frais étaient proposés aux enfants. Malheureusement cela n'est pas possible car une pièce du mixeur a été égarée.
- Sur le temps du midi : Incroyable talents. Les sélections sont en cours. Il y a beaucoup d'investissement et d'implication chez les enfants et un public conquis.

Le Centre de Loisirs s'associera également avec Palaiseau Plage le samedi 1er juillet en proposant :

- Un carnaval avec les maternelles et la chanson Samba Lélé (répétition afin d'apprendre la chanson)
- Un flash Mob pour les élémentaires

Nous interrogeons la mairie sur l'avancement du projet autour du patio. Les palettes sont réalisées néanmoins le décaissement du sol et l'aménagement ne seront pas réalisés cette année. La mairie n'a pas de retour sur la subvention demandée. On nous indique que les retours sont longs, plusieurs années parfois. Les subventions arrivent souvent en fin d'exercice budgétaire (31 décembre).

Nous demandons pourquoi les services de la ville en charge des espaces verts ne peuvent pas intervenir ou demander de l'aide aux parents. Au sujet d'une éventuelle aide des parents, la mairie évoque un risque de sécurité et de responsabilité (défaut de sécurité). La mairie nous indique que cela a un coût et qu'il ne pas être pris sur le budget de la ville. Nous regrettons que ce bel espace ne soit toujours pas exploitable et que les équipes mettent en place des projets mais faute de subvention, ils n'aboutissent pas. Il est préférable de planifier et sélectionner dans les projets du CDL ceux qui sont susceptibles de se réaliser dans l'année.

A titre d'exemple sur le permis piéton, la ville a demandé une subvention de 3000€ (préfecture et département : PDARS), la ville a obtenu 1500€ soit 50%. La projet internet a coûté 45000€ à la mairie (intervenant, communication, frais de cérémonie, frais RH, ...).

2) Participation du centre au projet d'école

Les animateurs du Centre de Loisirs s'associent au Projet « CIRQUE » de l'école Caroline Aigle. Ils seront présents lors du spectacle de fin d'année des maternelles le vendredi 16 juin et proposent aux enfants des animations sur ce thème.

3) Présentation de la passerelle entre la maternelle et l'élémentaire

La Passerelle entre la maternelle Grande Section et l'élémentaire se met en place.

Les enfants de Grande Section déjeunent au Self, côté élémentaire. Premier apprentissage du plateau et surtout bien le tenir. Il y a beaucoup de bienveillance des élémentaires envers les Grandes Sections de maternelle.

Le mercredi, des animateurs Juniors vont côté Maternelle. Les animateurs juniors sont des enfants d'élémentaire qui se greffent à un animateur pour proposer un atelier. Les enfants d'élémentaire sont demandeurs.

4) Présentation de la soirée famille du 27 juin

Cette soirée sera dédiée aux Défis et aux Jeux. C'est l'occasion pour les parents de découvrir les jeux en bois réalisés par les élémentaires. Elle se déroulera de 17h30 à 18h45, normalement à l'extérieur en cas de mauvais temps l'évènement aura lieu à l'intérieur. L'équipe d'animateurs n'a pas souhaité l'aide des RPE mais les remercient. Les animateurs préfèrent que chacun profite pleinement en famille de chaque activité.

Nous en profitons pour inviter les animateurs à venir lors de la fête de l'école du 4 juillet déguster une gourmandise et boire un verre au stand dédié tenu par les RPE AAPE.

5) Equipes 2023/2024

Maternelle : 4 permanents (Noélie, Elodie, Hayatte et Thierry) et 4 vacataires mais contrairement aux permanents, ils peuvent choisir un autre site.

Départ de Mme Christine FROHLICHER, directrice de centre de loisirs maternelle à Jean Moulin. Cela fait 6 ans que Christine est à Caroline Aigle.

Sa remplaçante : Marine Péna est une animatrice qui va évoluer vers un poste de direction. En ce moment elle assure la direction sur Wallon maternelle.

Elémentaire : Maëva et Fatou KEITA, directrice de centre de loisirs élémentaire reste en poste.

Départ de Petra qui sera remplacée par un vacataire qui passera permanent.

Départ de Nolwenn vers un poste de directrice de centre

Sur le temps du midi, il y a 6 permanents (dont des animateurs qui sont aussi en maternelle) sur 8 animateurs. Nous n'avons pas de précision sur les autres moments de la journée.

Concernant l'étude, nous ne savons pas encore si le contrat de Chantal sera reconduit (âge butoir).

Les RPE AAPE et la mairie échangent autour des conditions de travail des animateurs et de leurs revendications (taux encadrement, rémunération et budget des CDL).

La ville de Palaiseau a bien conscience des revendications des animateurs et directeurs de centre. Elle a initié un dialogue avec une délégation d'animateurs et de directeurs.

Afin d'y remédier, la ville de Palaiseau souhaite pérenniser son équipe en proposant aux vacataires :

- ✓ des postes de permanents afin de stabiliser leur situation,
- ✓ d'augmenter les heures du contrat
- ✓ de les former au BAFA. Le recrutement de 20% de non diplômé est possible. La ville constate que malgré le financement du BAFA, pendant les vacances certains ne souhaitent pas travailler et le quota de diplômé et parfois difficile à atteindre. Des déplacements entre centres sont donc effectués pour rééquilibrer la répartition légale diplômé et non diplômé. L'annualisation des contrats devrait permettre de palier à cela.

Malheureusement ce n'est pas suffisant ou pas assez attractif.

L'objectif de la ville est de pérenniser un certain nombre de contrats et de les proposer aux vacataires qui souhaitent s'engager sur des contrats permanents avec la ville. Malheureusement, la responsable du service périscolaire craint qu'une partie des vacataires ne souhaitent pas de contrat permanent.

Les RPE évoquent les échanges, lors du conseil de centre de février au sujet du taux d'encadrement pas satisfaisant et les mouvements de grève des animateurs de la ville. Les RPE avaient alerté sur ce sujet de sous-effectif et maintenant ce sont les animateurs via leur revendication.

Des animateurs grévistes étaient présents le 11 mai devant l'école et apparemment le même jour, ils devaient être reçus par la ville. Les RPE AAPE n'ont jamais vu un mouvement autant suivi et surtout la présence d'animateur partageant des revendications devant l'école. C'est une première pour eux.

La ville les a effectivement bien reçus en délégation et une des demandes était d'avoir des temps complets.

Les RPE AAPE s'inquiètent également du taux d'encadrement en maternelle (4 permanents et 4 vacataires), le nombre d'enfants est identique d'une année à l'autre et les permanents pas en nombre suffisant.

La mairie n'est pas d'accord car les postes de permanent sont ouverts mais ils ne sont pas tous pourvus. La mairie a des difficultés pour recruter.

De plus, les vacataires ont des contrats d'un an et sont donc stables selon la mairie. Sur la question du taux d'encadrement, les absences ne facilitent pas toujours de les atteindre. La ville a en moyenne 25 et 30 absents par jour (surtout des vacataires, soit environ 14% du total des animateurs). L'organisation n'est pas toujours évidente pour la ville, il faut faire preuve de flexibilité. Pour les vacataires, il n'y a pas de délai de carence, ils ne sont donc pas payés s'ils sont absents.

Les permanents ne sont pas tous titulaires. Seuls, les titulaires, agents territoriaux ont une journée de carences donc les non titulaires ne sont pas payés en cas d'absence.

Les RPE AAPE évoquent également une autre revendication des animateurs : la rémunération.

C'est un sujet qui est apparemment en cours de discussion avec les animateurs et directeurs de centre.

Pour l'instant, un travail avec les directeurs de centre de loisirs a eu lieu. Leur prime de direction va être doublée au 1er juillet.

La ville a conscience de la différence de salaire entre les vacataires (mieux payés) et les permanents. L'état a voté une loi pas égalitaire selon la mairie à chaque fin de contrat de vacataire, ce dernier perçoit une prime. L'année dernière à la fin de leur contrat, les animateurs vacataires doublaient leur salaire mensuel. Les RPE rappellent qu'il s'agit d'une prime de précarité.

Les fonctionnaires de la ville ont été augmenté de 3,5% (tous les animateurs ne sont pas fonctionnaires).

L'objectif de la mairie est de valoriser les animateurs en emploi permanent (« rééquilibrage de la rémunération »). Les vacataires seront intégrés dans un processus de recrutement et de carrières selon l'indice de la fonction publique. La rémunération des vacataires est « supérieure » au permanent mais elle n'évolue pas contrairement aux permanents titulaires qui évolue selon les grades.

Les RPE AAPE évoquent la dernière revendication des animateurs : le budget insuffisant.

La mairie a reçu plusieurs fois des directeurs de CDL afin d'échanger sur ce point, leur priorité et leur besoin. Le budget n'était pas leur priorité mais plutôt leur condition de travail (qualité et bien-être au travail).

Le budget alloué aux animations par la ville de Palaiseau n'a pas évolué et reste au minimum (1,30€ par enfant). La mairie rappelle que certaines villes n'ont pas la même dotation globale de fonctionnement ni de compensation de l'Etat.

A titre d'exemple la responsable du périscolaire, nous partage des données chiffrées :

- Sur les 2 semaines de vacances scolaires de février à Caroline Aigle : le budget était de 1528€ et il restait à la fin des vacances 449€ et toutes les activités proposées ont été réalisées pour environ 200 enfants.

Sur la globalité des centres ouverts à cette période la tendance est similaire (un reliquat à dépenser) à l'exception d'Anne Frank à « l'équilibre » (un reliquat de 26€ seulement).

Quand le budget alloué n'a pas été suffisant il est adapté, et la mairie étudie les raisons.

Les RPE AAPE s'interrogent : pourquoi il n'a pas été totalement dépensé en février à Caroline Aigle ?

Les directeurs sont de bon gestionnaires d'après la mairie. En cas de reliquat, la mairie étudie les dépenses possibles à effectuer.

Les RPE évoquent le prix des feutres, de papiers ondulés qui largement dépassent le coût des 1528€ et estiment que pour 200 enfants le budget de 1528€ semble insuffisant.

La mairie précise que le budget alloué pour le matériel du CDL est différent de celui pour les vacances. Il y a un budget TAP, périscolaires, extrascolaires, vacances, matériel. Le gestionnaire du budget est le directeur du CDL.

La ville reconnaît qu'elle peut difficilement augmenter le budget, c'est même impossible car pas de recette suffisante.

A titre d'exemple, la ville de Massy, à selon la mairie plus de budget dû à la sociologie de la ville. La ville est sortie de la politique de la ville et donc elle n'a plus d'aide spécifique. La ville a des quartiers en veille mais cela ne donne pas le droit à des aides.

La suppression de la taxe d'habitation n'a pas été suffisamment compensée par l'Etat aux collectivités et cela pénalise le budget de la ville.

NDLR : La revendication visant à sanctuariser un temps d'une heure avec tous les enfants et limitant donc la faculté pour eux de quitter le CDL dès 16h30 n'a pas été partagée ni même évoquée avec les RPE présents. Les RPE déplorent que cette revendication soit apparue et portée à leur connaissance le vendredi 16 juin 2023 dans un mail à 21h30 de la mairie pour annoncer son vote au conseil municipal le lundi 19 juin, alors que se tenait un conseil de centre de loisirs une semaine auparavant.

6) Questions diverses.

Demande de mise en ligne (page web spécifique aux deux centres de loisirs) des programmes d'animations durant l'année et les mercredis.

Lors du conseil du 2 février 2023, la réponse apportée était la suivante : « *Il est prévu sur le site de l'école un emplacement pour les deux centres de loisirs via « toute mon année ». Le lancement prévisible des pages web est prévu pour le retour des vacances de février ».*

Lors de ce conseil du 8 juin 2023, on nous indique que :

Côté élémentaire, la directrice du centre de loisirs l'avait envisagé mais elle craint de ne pas être assidue pour l'alimenter tout au long de l'année. Elle privilège d'être présente auprès de l'équipe. Elle n'a pas donc pu le mettre en place. Les RPE AAPE conscients des problématiques de sous effectifs comprennent les difficultés. Néanmoins cette question est récurrente et les parents ont besoin d'avoir de la visibilité sur ce que font leurs enfants au centre de loisirs.

Nous n'avons pas le point de vue coté maternelle, la directrice ne sera plus affectée à Caroline Aigle l'année prochaine.